Décision 22-D-05 du 15 février 2022

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du transport d'animaux vivants par fret aérien

Posted on: 16 février 2022 | Secteur(s) :

OUTRE-MER

SANTÉ

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Dispositif(s)	Pratique établie Sanction pécuniaire
Procédure(s)	Transaction
Entreprise(s) concernée(s)	Goldenway International Pets (GIP)

Lire

le texte intégral
2 Mo

le communiqué de presse